



PROGRAMME PARTENAIRES YANTRAI • AFRIQUE DE L'OUEST

Vous savez déployer des solutions. Faites de ce talent un revenu qui revient *chaque mois.*

Nous recherchons des partenaires techniques, sociétés comme indépendants, capables d'installer et de faire vivre les Équipes IA YantrAI chez les entreprises de la région. Voici ce que vous y gagnez, ce que l'on attend de vous et comment démarrer.

Christian Désiré Codjo DEDEGBE
Distributeur Régional YantrAI, Abidjan
+225 07 59 95 20 90

RECRUTEMENT
PARTENAIRES TECHNIQUES

LE CONTEXTE

Les entreprises veulent l'IA. Peu savent *la mettre en place.*

Le produit existe.
La facturation et
la formation sont
assurées. La pièce
manquante, c'est
vous.

Dans la plupart des sociétés que nous rencontrons, le constat est le même. La direction a compris que l'intelligence artificielle peut alléger le service client, accélérer le traitement administratif ou fiabiliser les opérations. Ce qui manque, ce n'est pas l'envie. C'est un interlocuteur proche, compétent et joignable, qui configure l'outil, connecte les données et reste présent après le lancement.

YantrAI édite des Équipes IA : des logiciels concédés sous licence, sur abonnement, qui prennent en charge des tâches métier précises. L'éditeur signe avec le client, le facture et encaisse. Vous apportez la relation, l'installation et le suivi.

Le marché des Équipes IA en est à ses débuts. Ceux qui installent les premiers clients aujourd'hui deviennent les références de demain.

VOTRE PLACE DANS LE DISPOSITIF



Deux sources de revenus, *dont une qui dure.*

Vos commissions sont calculées sur les montants hors taxes réellement facturés et encaissés par YantrAI. Trois chiffres résument le modèle.

40 %	20 %	10 j
des frais de mise en œuvre lorsque vous apportez le client et réalisez l'installation	de la licence, chaque mois, aussi longtemps que le client reste abonné	pour être payé après votre facture, sur relevé mensuel établi par YantrAI

SUR CHAQUE CLIENT QUE VOUS APPORTEZ

VOTRE PART

Frais de mise en œuvre, au titre d'apporteur	20 %
Frais de mise en œuvre, si l'installation est réalisée par vos soins	+ 20 %
Redevance de licence mensuelle	20 %
Vente croisée chez un client existant : nouveaux utilisateurs, nouveaux modules	comme une première vente

Votre part reste entière

Le Distributeur Régional qui vous accompagne est rémunéré séparément par YantrAI. Sa commission ne vient jamais en déduction de la vôtre.

Aucun risque de recouvrement

Vous ne facturez pas le client et n'avancez rien. YantrAI encaisse, puis vous adresse un relevé dans les quinze jours suivant la fin du mois.

LES CHIFFRES

Ce que cela représente, *sur un cas réel.*

Une PME qui démarre avec 5 utilisateurs, dont vous assurez l'installation.

Tarifs publics YantraAI : 6 000 USD (3 510 000 FCFA) de mise en œuvre, payés une fois, puis 29 USD (16 965 FCFA) par utilisateur et par mois. Conversion indicative : 1 USD pour 585 FCFA.

CLIENT DE 5 UTILISATEURS

COMMISSION

Mise en œuvre : 40 % de 6 000 USD	2 400 USD 1 404 000 FCFA
Licence : 20 % de 145 USD par mois	29 USD / mois 16 965 FCFA / mois
Licence sur douze mois	348 USD 203 580 FCFA
Une année pleine	2 748 USD 1 607 580 FCFA

Sur une année, entre 5 et 15 ventes

Les signatures s'étalant sur l'année, nous comptons six mois de licence en moyenne. Le socle de l'année 2 correspond aux licences seules, avant toute nouvelle vente.

VENTES PAR AN		MISE EN ŒUVRE	LICENCES	TOTAL ANNÉE 1	SOCLE ANNÉE 2
5 clients		12 000 USD 7 020 000 FCFA	870 USD 508 950 FCFA	12 870 USD 7 528 950 FCFA	1 740 USD 1 017 900 FCFA
10 clients		24 000 USD 14 040 000 FCFA	1 740 USD 1 017 900 FCFA	25 740 USD 15 057 900 FCFA	3 480 USD 2 035 800 FCFA
15 clients		36 000 USD 21 060 000 FCFA	2 610 USD 1 526 850 FCFA	38 610 USD 22 586 850 FCFA	5 220 USD 3 053 700 FCFA
5 ventes					7,53 M FCFA
10 ventes					15,06 M FCFA
15 ventes					22,59 M FCFA
10 + 10					17,09 M FCFA
					

Avec des clients de cette taille, l'essentiel du gain vient de l'installation. Le revenu récurrent grossit ensuite à mesure que le portefeuille s'étoffe et que chaque entreprise ajoute des utilisateurs ou de nouvelles Équipes IA.

Estimation indicative pour un partenaire qui réalise les installations. Sans installation, la commission de mise en œuvre est de 20 %. Montants réels selon tarifs, utilisateurs et encaissements.

Dix raisons de *nous rejoindre.*

1 Un revenu récurrent

La commission sur licence tombe chaque mois tant que le client paie. Vous bâtissez un portefeuille, pas une suite de missions ponctuelles.

2 Aucun souci d'encaissement

YantrAI facture et encaisse directement. Vous n'avancez rien et ne relancez personne pour être payé.

3 Un paiement rapide

Relevé dans les quinze jours suivant la fin du mois, facture réglée sous dix jours dès réception.

4 Aucune frontière imposée

Votre zone principale est l'Afrique de l'Ouest, mais rien ne vous empêche de servir un client ailleurs.

5 Un accompagnement de proximité

Votre Distributeur Régional, à Abidjan, vous suit au quotidien : formation, appui commercial et technique, marketing.

6 Une formation incluse

YantrAI vous forme et vous certifie pour installer les Équipes IA et assurer le suivi de vos clients.

7 Des outils prêts à l'emploi

Documentation, supports commerciaux, environnements de test, tableau de bord partenaire et interlocuteur désigné.

8 De la visibilité

Vous utilisez le logo partenaire YantrAI et votre société figure dans l'annuaire officiel des partenaires.

9 Un engagement mesuré

Un an, renouvelé automatiquement, trente jours de préavis pour en sortir. Signature à distance, par voie électronique.

10 Un risque encadré

La responsabilité de chaque partie est plafonnée aux commissions des six derniers mois. Les dommages indirects sont exclus.

Vous devenez spécialiste de l'IA appliquée, un profil encore rare dans la région, avec un éditeur qui facture, encaisse et vous paie.

VOS ENGAGEMENTS

Des règles claires, *sans détour.*

Prospecter	Développer activement un portefeuille de clients pour les Équipes IA.
Se former	Suivre la formation YantrAI et obtenir la certification qui vous habilite à réaliser les installations et à suivre vos clients.
Servir	Être le premier contact de vos clients. Ce que vous ne pouvez pas résoudre remonte au Distributeur Régional, puis si besoin à YantrAI.
Rester juste	Ne promettre que ce que YantrAI publie sur ses produits.
Protéger les données	Respecter la réglementation locale, sécuriser les données clients et signaler tout incident sous 72 heures.
Garder le secret	Tarifs, informations clients et feuilles de route restent confidentiels, y compris trois ans après la fin du contrat.

LE PROFIL RECHERCHÉ

Société ou indépendant, une seule exigence : savoir livrer

Les structures

- Sociétés de services numériques et intégrateurs de logiciels de gestion
- Cabinets de conseil en organisation ou en transformation digitale
- Éditeurs locaux qui veulent compléter leur offre

Les indépendants

- Ingénieurs et développeurs installés à leur compte
- Consultants en systèmes d'information ou en données
- Techniciens déjà connus et appréciés des PME

Le programme ne demande ni bureau ni équipe : un indépendant formé et certifié par YantrAI peut installer, suivre ses clients et percevoir les mêmes commissions qu'une société. Seule condition, disposer d'un statut qui permet de facturer, entreprise individuelle ou statut de l'entrepreneur.

Ce qui compte le plus : un carnet d'adresses chez les entreprises et la capacité de mener un projet jusqu'à la mise en production.

De la première rencontre *au premier relevé.*

1

Entretien

Échange avec le Distributeur Régional pour vérifier l'adéquation et répondre à vos questions.

2

Signature

Contrat de Partenariat signé par voie électronique.

3

Formation

Formation et certification de votre équipe aux installations et au suivi des clients.

4

Équipement

Accès aux supports, au tableau de bord et aux environnements de test.

5

Premiers clients

Rencontres commerciales, accompagnées si vous le souhaitez.

6

Premier relevé

Premier encaissement client, premier relevé de commissions.

BON À SAVOIR

Le cadre, en toute transparence

Les commissions portent uniquement sur les sommes encaissées. Un montant remboursé ou passé en perte est régularisé sur le relevé suivant.

Le contrat relève du droit indien, avec arbitrage à New Delhi en langue anglaise ; la version anglaise fait foi en cas de divergence.

Le partenaire agit en professionnel indépendant : il ne signe rien au nom de YantraAI et ne facture pas les clients.

Aucune rentabilité n'est garantie. Le résultat dépend de votre activité commerciale.

Les partenaires qui réussissent sont ceux qui signent en connaissance de cause.

VOTRE CANDIDATURE

Parlons de votre *projet.*

Une heure d'échange suffit pour savoir si le programme vous correspond. Nous regardons ensemble votre activité, vos clients et le potentiel de votre marché.

INTERLOCUTEUR

Christian Désiré Codjo
DEDEGBE
Distributeur Régional YantraAI

CONTACT

+225 07 59 95 20 90
Abidjan, Côte d'Ivoire



DISTRIBUTION YANTRAI
UN PÔLE DU GROUPE